



DEL 2024.04.10/52

Thème :

AFFAIRES SCOLAIRES

Objet :

Subventions aux activités pédagogiques - École de Fortville / Année scolaire 2023-2024 « nuitée en refuge pour les CP - CP/CE1 - CE2 »

Convocation :

Date: 04/04/2024

Affichage: 04/04/2024

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 22

Nombre de suffrages

exprimés : 30

DELIBÉRATIONS N°52

CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 AVRIL 2024

Le **mercredi 10 avril 2024** à 18h00 le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Michèle SKRIPNIKOFF, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, André MARTIN, Émilie GENOUX DESMOULINS, Claire BARNÉOUD, Christian JULLIEN, Hervé BOULAIS, Patrick MICHEL, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Christophe OSTI, Stéphane SIMOND, Christian FERRUS, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Thomas SCHWARZ, Alexis LALANNE, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU

Étaient représentés :

Jean-Marc CHIAPPONI donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Corinne ASCHETTINO donnant pouvoir à Émilie GENOUX DESMOULINS
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Yoann LAGIER
Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE
Maud GADÉ donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Lou AFRICAÏN donnant pouvoir à Maryse XAUSA-FRANÇOIS
Aurore MARCHAND donnant pouvoir à Francine DAERDEN
Gabriel LÉON donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Absents excusés :

Jean-Marc CHIAPPONI, Corinne ASCHETTINO, Corinne FAURE-BRAC, Renaud PONS, Maud GADÉ, Lou AFRICAÏN, Aurore MARCHAND, Gabriel LÉON

Absents :

Catherine VALDENNAIRE, Sandrine CORDIER, Max DUEZ

Secrétaire de séance :

Émilie GENOUX DESMOULINS

AR Prefecture

005-210500237-20240410-2024_04_52-DE

Reçu le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

Rapporteur : Michèle SKRIPNIKOFF

- VU** la délibération n° 2016.09.28/157 portant sur la convention de partenariat financier pour l'organisation des voyages scolaires des élémentaires entre le Département des Hautes-Alpes et la Ville.
- CONSIDERANT** l'avis favorable de Monsieur l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription de Briançon ;
- CONSIDERANT** que pour l'année 2024, la participation du Conseil Départemental est de 20 euros par enfant dans la limite de 1000 euros ;
- CONSIDERANT** que l'école de Fortville organise une sortie scolaire avec nuitée au refuge de Buffère pour les élèves de CP - CP/CE1 - CE2 (56 enfants), du 13 au 14 juin 2024 pour un budget prévisionnel de 4350,00 € détaillé ci-dessous.
- CONSIDERANT** les travaux de la commission « Vie quotidienne, Jeunesse et Sports » réunie le 08 avril 2024.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses		Recettes	
Libellés	Montants en euros	Libellés	Montants en euros
Hébergement + repas	2730,00	Participation familles	1120,00
Transport bus	1620,00	Subventions :	
		- Conseil Départemental	1000,00
		- Commune	1000,00
		Autres participations :	
		- Association des parents	615,00
		- Coopérative scolaire	615,00
TOTAL	4350.00	TOTAL	4350.00

AR Prefecture

005-210500237-20240410-2024_04_52-DE

Reçu le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver ce plan de financement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

AFFAIRES SCOLAIRES DEL 2024.04.10/52

PUBLIÉE LE : **15 AVR. 2024**

Le Maire,

Arnaud MURGIA

